

# BULLETIN OFFICIEL

## De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**

Directeur : Léon FOURNIER

**ABONNEMENTS**

France.....	UN AN 8 fr.
Etranger (union postale.....)	9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1<sup>er</sup> janvier 1894.

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

**ANNONCES**

La ligne.....	» 50
Réclames.....	1 »
Faits divers.....	2 »

**SOMMAIRE :** Chronique hebdomadaire : La Mort de Carnot. — Le Président de la République à Lyon : Le Départ de Paris ; L'Arrivée à Lyon ; La Journée de Dimanche ; A l'Exposition ; Le Banquet ; Les Discours ; L'Attentat ; L'Emotion en Ville ; Les Funérailles. — Les Proclamations du Maire. — Les Télégrammes. — L'Acte de décès du Président Carnot. — Au Conseil municipal. — Chambre de Commerce de Lyon : Adresse à M<sup>me</sup> Carnot. — A l'Exposition. — Exposition d'Anvers. — *Andromaque* au Grand-Théâtre. — Spectacles et Concerts. — GRAVURE : Portrait de M. Carnot.

## CHRONIQUE

### HEBDOMADAIRE

#### LA MORT DE CARNOT

Il est impossible de s'abstraire encore de l'effroyable nouvelle : le Président de la République lâchement assassiné en plein cortège triomphal, après une journée qui était une apothéose.

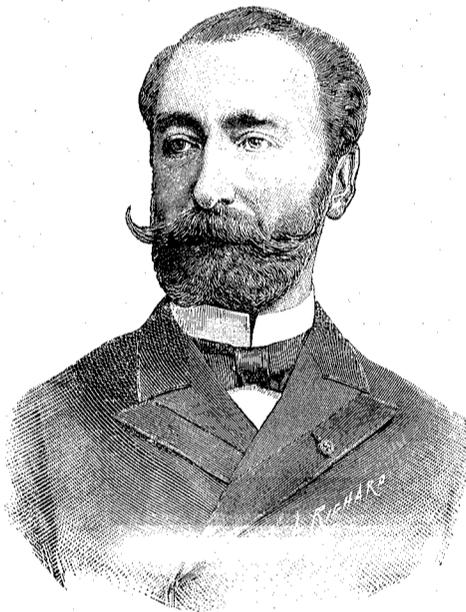
Il n'existe pas de termes pour flétrir un aussi criminel attentat, dont rien ne vient expliquer ou atténuer l'horreur.

Ce triste souvenir restera inoubliable pour toute la population lyonnaise ; combien plus impérissable encore il restera dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui furent les témoins les plus proches du drame.

Si quelque chose pouvait cependant reconforter les esprits au milieu de ce sombre événement, c'est l'unanimité qu'a témoigné dans sa douleur notre belle cité si profondément atteinte dans son patriotisme et dans son honneur national. La consternation était générale, l'indignation universelle ; et comme si la nature eut voulu se conformer au deuil public, des phénomènes qu'on voit rarement se produisaient. Le soleil, à son coucher, au moment où le cercueil de l'infortuné Président sortait, le lundi, de la Préfecture, n'était plus le disque de feu des jours précédents. C'était un globe sanglant d'un rouge vif, qui, dans l'azur du ciel, semblait rappeler l'effroyable crime et le sang versé.

Cette fin tragique a suscité dans l'Europe entière de consolants témoignages de compassion et de sympathie. Elle a montré combien plus grande qu'on ne le pensait était la place que dans la France et dans le monde tenait Carnot. Sa disparition a fait un vide immense ; elle a été comme une calamité générale. La mort a grandi le Président en lui faisant rendre justice par ses adversaires eux-mêmes ; la vérité a parlé devant le cercueil. L'histoire a le secret de ces réparations solennelles qui sont la justification des uns, le châtement des autres, et qu'elle sait faire sortir de l'horreur même des catastrophes.

Devant une tombe qui n'est pas encore fermée, il n'est pas permis de tirer des événements aucune conjecture ; on peut cependant proclamer, en se plaçant au point de vue des considérations générales, que le Président de la République est mort, comme un vaillant soldat, dans l'exercice de ses fonctions, dans l'accomplissement de son devoir, au champ d'honneur. Cette journée, qui fut une suite d'ovations, l'a fait entrer vivant dans l'immortalité. Il apparaîtra désormais comme une des figures vénérées de la République, comme un



SADI CARNOT

doux martyr qui la scella de son sang, qui donna pour elle les plus grands et les plus hauts exemples, dans l'intégrité de sa vie et dans le stoïcisme de sa mort ; il fut digne de sa famille et l'égal de son aïeul. Sa gloire est désormais indiscutable et indiscutée. Elle appartient à l'histoire et nul ne touchera à ce glorieux dépôt que ne viendront atteindre ni les défaillances de l'âge ni les incertitudes de la politique. Elle plane au-dessus de toutes les attaques et le nom qu'elle a consacré restera pur entre tous ceux dont nous gardons le souvenir pieux. Cela ne peut adoucir la douleur intime et présente de la malheureuse famille que la mort de son chef vénéré et tendrement aimé laisse dans le deuil et les larmes ; plus tard

cependant, cette douleur ne sera pas sans quelque fierté qui en atténuera l'amertume quand elle fera songer qu'un jour ce grand mort personnifia la France et la République et que l'âme de la Patrie un instant parut en lui.

Pour nous tous qui avons été les témoins de l'inoubliable triomphe et les spectateurs attérés de la catastrophe, le souvenir de Carnot ne s'effacera jamais de notre mémoire ; nous sommes donc assurés d'avoir répondu au sentiment public en réunissant dans un numéro spécial tout ce qui a rapport à cette fatale et tragique journée, tout ce qui contribuera à perpétuer le souvenir du deuil national et spontané qu'elle fit naître.

Henry Noël.

## Le Président de la République A LYON

Le samedi 23 juin à 9 heures du matin, le Président de la République, accompagné du général Borius, des colonels Chamoin et Dalsstein, du lieutenant-colonel Pistor, du capitaine de frégate Marin-Darbel et de M. Tranchau, secrétaire particulier, quittait le palais de l'Élysée pour se rendre à la gare de Lyon, où l'attendait M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M. et le haut personnel de l'exploitation.

M. Charles Dupuy, président du Conseil, était arrivé quelques instants avant le Président de la République.

Après avoir serré quelques mains et reçu les souhaits de bon voyage, formulés par ces messieurs, M. Carnot prit place sur la plate-forme du wagon présidentiel et à 10 heures 7 minutes le train se mettait en marche.

Le premier arrêt eut lieu à Sens à 11 h. 45 ; quelques minutes seulement, le temps de permettre à la municipalité, ayant à sa tête le maire de la ville, M. Cornet, de saluer le Président de la République, le train se remettait en marche et arrivait à Laroche à midi vingt-six.

A Dijon, réception toute de famille ; le maire de Dijon, le préfet de la Côte-d'Or, le général de Hay-Durand attendaient à la gare M. Carnot ; mais après l'avoir salué ils se sont retirés

à quelques pas le laissant avec son fils, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'infanterie en garnison à Dijon, sa fille Mme Cunisset-Carnot, son gendre et leur fillette. Les enfants et la petite-fille de M. Carnot embrassent tendrement leur père et grand-père qui ne dissimule pas sa joie d'être avec les siens.

A Mâcon, nouvel arrêt: M. Rivaud, préfet du Rhône, et le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, sont venus au devant du Président et prennent place dans le train présidentiel. Maintenant le voyage prend un caractère officiel, et M. Carnot substitue à la redingote qu'il a jusqu'ici portée l'habit que traverse le grand cordon de la Légion d'honneur. Déjà les drapeaux apparaissent aux maisons qui bordent la voie; ils se multiplient, à partir de Collonges, aux fenêtres des maisons assises sur les bords de la Saône, dont les lentes et calmes eaux nous renvoient les rayons du soleil.

A Saint-Rambert, à Vaise, la population ouvrière massée près de la voie et sur les toits des usines, salue, agite des drapeaux et des mouchoirs.

Il est six heures quinze quand le train présidentiel entre en gare de Lyon. M. Carnot descend suivi par M. Charles Dupuy, président du conseil, le général Borius, les colonels Chamoïn, Dalstein, le capitaine de frégate Marin-Darbel, MM. Tranchau, Burdeau, Adrien Dupuy, etc., et pendant que, du fort Sainte-Foy, les artilleurs tirent la salve réglementaire de 101 coups de canon, M. Gailleton, maire de Lyon, conduit le Président dans un salon de la gare, élégamment décoré de verdure, de tapisseries, et de trophées tricolores. Dans ce salon, M. Carnot est reçu par tous les sénateurs et députés du Rhône, auxquels se sont joints un grand nombre de leurs collègues des autres départements.

Plus de quarante sénateurs ou députés sont présents, qui ont tenu à venir saluer à son arrivée, à Lyon, le Président de la République. Près d'eux se tiennent les adjoints au maire de Lyon.

M. Gailleton, conduit M. Carnot dans le salon de réception, magnifiquement décoré par la Compagnie P.-L.-M. et lui souhaite la bienvenue en ces termes :

Monsieur le Président, j'ai l'honneur, au nom de la population lyonnaise, de vous adresser ses souhaits de respectueuse bienvenue.

La population tout entière, unie dans une même pensée patriotique, s'est mise en fête pour saluer en vous la personnification de la patrie, le chef du gouvernement de la République.

A cette allocution le président répond :

Je vous remercie bien cordialement, monsieur le Maire, des paroles de bienvenue par lesquelles vous m'accueillez ici. C'est avec une vive joie que je viens faire une nouvelle visite à la ville de Lyon et apporter à sa population laborieuse, avec l'expression de mes sentiments personnels d'attachement, les encouragements du gouvernement de la République.

Puis M. Carnot se dirige vers le landau attelé de quatre chevaux, conduit par des soldats du 36<sup>e</sup> d'artillerie, qui l'attend à la sortie de la gare. Quand il apparaît, la musique du 98<sup>e</sup> joue la *Marseillaise*; les troupes présentent les armes et une formidable clameur de : « Vive la République ! Vive Carnot ! » s'élève, poussée par la foule immense qui couvre le terre-plein de la gare, le cours du Midi et la place Per-

rache. Le cortège se forme. Dans le landau présidentiel, prennent place avec M. Carnot le maire de Lyon et les généraux Voisin et Borius. Dans la seconde voiture, MM. Charles Dupuy, Rivaud, Bouffier, président du conseil général du Rhône, Adrien Dupuy. Dans la troisième, la maison militaire du Président. Les sénateurs et députés du Rhône, les conseillers généraux et municipaux occupent les voitures suivantes. Un peloton de gendarmes et un escadron du 7<sup>e</sup> cuirassiers précèdent le landau présidentiel à droite et à gauche duquel se trouvent les généraux d'Orcet et Massiet.

Le cortège se met en marche entre la double haie que forme, de la gare à l'Hôtel de Ville, les troupes de la garnison de Lyon.

Sur tout le parcours, rue Victor-Hugo, place Bellecour, rue de la République, rue Bât-d'Argent, rue de l'Hôtel-de-Ville, la foule est immense, des vivats prolongés saluent le Président.

A l'entrée de la rue de la République, un arc de triomphe a été élevé. Sur les piliers, ces mots : « Lyon 1894, Exposition 1894 » ; au fronton, l'initiale du président C. Dans la rue du Bât-d'Argent, une pluie de roses tombe d'une fenêtre dans le landau présidentiel.

Il est sept heures quand le cortège arrive à l'Hôtel de Ville. Il a fallu trois quarts d'heure pour faire, sans s'arrêter pourtant, un trajet de vingt minutes : ce trajet a été une véritable marche triomphale. M. Gailleton conduit M. Carnot dans le salon du rez-de-chaussée où il lui adresse l'allocution que voici :

Monsieur le président de la République, j'ai l'honneur de vous présenter les membres du Conseil municipal. En venant pour la deuxième fois visiter notre républicaine et démocratique cité, en rehaussant ces fêtes du travail et de la paix d'un incomparable éclat, vous avez donné à la ville de Lyon un témoignage de votre sollicitude; nous vous en sommes profondément reconnaissants, et je suis heureux d'être l'interprète des élus de la cité, pour saluer le Chef de l'Etat, le citoyen éminent qui personnifie la patrie et la République.

Vive la République ! Vive le président Carnot !

M. Carnot lui répond :

Je vous remercie à nouveau, M. le maire, de l'accueil que me fait le conseil municipal de Lyon; j'en suis vivement touché. J'ai été profondément ému de la réception qui m'a été faite par la population laborieuse de votre cité et je suis heureux de pouvoir, dès maintenant, en remercier ceux qui représentent la ville de Lyon. Je les prie d'être mes interprètes auprès de leurs concitoyens.

Tous les conseillers municipaux de Lyon qui entourent M. Carnot applaudissent ces paroles et crient : « Vive la République ! Vive Carnot ! » M. Gailleton présente nominativement tous les membres du Conseil au Président, qui serre la main de chacun.

M. Carnot monte ensuite au premier étage de l'Hôtel de Ville; dans le grand salon des Fêtes (salle Henri IV), le Maire lui offre un fort bel ouvrage : *Monographie de l'Hôtel de Ville de Lyon*, par Tony Desjardins, imprimé à Lyon et richement relié par un artiste lyonnais, aux armes de la ville. La couverture intérieure est en soie, on y a imprimé en lettres dorées ces mots : « Hommage de la Ville de Lyon à M. Carnot, Président de la République, 23 juin ». C'est d'ailleurs une originalité lyonnaise l'impression sur la soie : le menu du

banquet en particulier sera imprimé sur un large ruban de soie tricolore.

M. Carnot remercie le Maire de l'ouvrage qui vient de lui être offert et il exprime à nouveau sa gratitude de l'accueil qu'il a reçu de la population.

Un vin d'honneur est offert au Président; les fenêtres sont alors ouvertes et M. Carnot se montre au balcon de l'Hôtel de Ville. Une formidable acclamation salue sa venue et les têtes se découvrent devant le chef de l'Etat.

L'aspect de la place des Terreaux est saisissant; une foule innombrable se presse sur les chaussées et les trottoirs. Au milieu de la place sont massées les sociétés. Les gymnastes et les sociétés patriotiques forment un vaste cercle d'où s'élèvent les bannières et les drapeaux. Au milieu du cercle sont groupés les sociétés musicales, chœurs d'enfants, orphéons, fanfares, Harmonie municipale, que M. A. Gros, directeur du Conservatoire, domine du haut d'une estrade élevée.

C'est lui qui conduit l'exécution de l'*Hymne à la Patrie*. L'effet est superbe et le final de l'Hymne est le signal d'une nouvelle série d'ovations en l'honneur de M. Carnot.

La masse instrumentale et chorale attaque alors la *Marseillaise*, et c'est d'une grandeur impressionnante que cette exécution de l'Hymne de Rouget de l'Isle par ces chœurs d'hommes qui dominent les soprani aigus des enfants et qu'accompagnent les sonorités éclatantes des fanfares et des harmonies.

M. Carnot et M. Dupuy donnent le signal des applaudissements.

A sept heures et demie le président remonte dans son landau et se rend, toujours acclamé, à la Préfecture où a lieu un dîner intime. Les invités de M. Carnot sont : MM. Dupuy, Rivaud, Rostaing, secrétaire général, les généraux Voisin et Borius, les officiers de la maison militaire et l'officier de garde.

Pendant la soirée Lyon a présenté une animation extraordinaire, la journée, qui avait commencé par une distribution de secours aux indigents faite dans toutes les mairies d'arrondissements, s'est terminée à neuf heures par une retraite aux flambeaux organisée par toutes les musiques de la garnison. Au moment où elle a passé devant la Préfecture, l'édifice a été embrasé de feux de Bengale.

M. Carnot s'est montré au balcon et la foule lui a fait une nouvelle ovation.

## LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Les réceptions officielles à la préfecture ont commencé à neuf heures et demie. Ces réceptions n'ont pas duré moins de deux heures et demie, et elles ont pris une importance exceptionnelle, tant par le nombre des délégués de chaque corps que par la présence de nombreux fonctionnaires ou représentants des départements, qui avaient tenu à venir saluer le chef de l'Etat.

Avant de commencer la réception dans la grande salle des Fêtes de l'Hôtel de la préfecture, et au moment de l'entrée des autorités ayant rang individuel, le Président de la République s'est avancé vers M. Rivaud, préfet du Rhône, et lui a dit :

Je sais combien votre administration est appréciée dans le département du Rhône et combien

vous avez contribué à y maintenir l'union du pouvoir exécutif avec les corps électifs.

Je suis heureux de vous apporter le témoignage de la satisfaction du gouvernement pour les nombreux services que vous avez rendus à la République au cours de votre carrière administrative déjà longue.

Après avoir prononcé ces paroles, il lui a attaché au cou, aux applaudissements des personnes présentes, la cravate de commandeur.

M. Carnot ayant à ses côtés le président du conseil, M. Charles Dupuy, le général Borius et les officiers de la maison militaire, le général Voisin, commandant le 14<sup>e</sup> corps, le préfet du Rhône, les sénateurs et députés du Rhône, le général Logerot, ancien ministre de la guerre, a reçu, en premier lieu, le conseil général et le conseil d'arrondissement qui lui ont été présentés par M. Bouffier, président du Conseil général. A l'allocution de M. Bouffier remerciant le président de la République du grand honneur qu'il faisait à la ville de Lyon en lui rendant visite pour la seconde fois. M. Carnot a répondu en ces termes :

Dès mon premier voyage à Lyon j'avais emporté un reconnaissant souvenir pour les démonstrations si sympathiques, si cordiales dont j'avais été entouré; l'accueil que m'a fait hier la population lyonnaise et que vous me faites aujourd'hui me laissera un souvenir inoubliable.

Je suis touché plus que je ne le saurais dire de bénéficier si largement du profond attachement des Lyonnais à la République.

Le Maire de Lyon et le Conseil municipal viennent saluer le Président qui leur dit à nouveau combien il a été touché de l'admirable accueil que lui a fait hier la population lyonnaise. Les professeurs des Facultés très nombreux sont présentés en termes excellents par le recteur, M. Charles. La Cour d'appel est ensuite introduite.

Le corps consulaire est présenté par son doyen, le commandeur Basso, consul d'Italie, qui s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président de la République,

Le corps consulaire dont j'ai l'honneur d'interpréter les sentiments, est heureux de vous souhaiter pour la seconde fois la bienvenue à Lyon. Il partage la joie enthousiaste de la population, reconnaissant de l'honneur que vous lui faites, monsieur le Président, de visiter son Exposition et d'en rehausser l'éclat par votre présence.

Nous vous en remercions aussi au nom des exposants originaires des pays que nous représentons; ils ont répondu en grand nombre à l'appel qui leur a été adressé. Le corps consulaire, en vous présentant ses hommages, vous offre les vœux qu'il forme pour votre prospérité et pour celle de la France, dont vous êtes le premier magistrat entouré de l'admiration et de la sympathie générales.

Le président de la République répond :

Je remercie le corps consulaire des sentiments dont vous venez de vous faire si éloquemment l'interprète; je suis profondément touché des souhaits qu'ils forment pour la prospérité de la France et de vos paroles de sympathie à l'adresse de son Président. Je suis persuadé que, dans la belle ville de Lyon, les représentants des puissances étrangères trouveront tous les égards et toutes les facilités nécessaires à l'accomplissement de la haute mission dont vous êtes chargés.

Le Président remercie le recteur des sentiments qu'il a exprimés au nom du corps enseignant. Ces sentiments, il sait que la jeunesse universitaire les partage, et il n'en saurait être autrement avec des maîtres tels que ceux des Facultés de Lyon. Avant de se retirer, un grand nombre de professeurs serrent la main de

M. Dupuy qui a été, on le sait, professeur et recteur.

L'inspecteur d'académie présente le professeur et les professeurs du lycée, puis les membres de la chambre de commerce sont introduits. Leur président, M. Aynard, s'exprime ainsi :

Les membres de la Chambre de commerce sont heureux, M. le Président, de venir vous offrir leurs hommages. Ils sont heureux de saluer le premier citoyen du pays qui jette sur la plus haute fonction de l'Etat le plus vif éclat par l'admirable dignité de sa vie et de son incomparable conscience.

M. Carnot répond qu'il considère la Chambre de commerce de Lyon comme une puissance. Il saisit l'occasion de la remercier publiquement de tout ce qu'elle fait pour le développement de l'industrie et du commerce dans une des plus importantes régions de la France.

L'archevêque de Lyon, M. Coullié, présente son clergé. On attendait avec une certaine curiosité l'allocution de ce prélat dont le traitement a été, comme on sait, suspendu à la suite de sa circulaire au sujet de la comptabilité des fabriques. Voici cette allocution :

Monsieur le Président,

Il y a quelques années, en vous présentant les hommages du clergé d'Orléans et les miens, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc honorées par votre présence, j'ai pu vous affirmer que les sentiments de respect pour l'autorité et le patriotisme le plus dévoué animaient les cœurs de tous nos prêtres.

Appelé depuis lors par la volonté du souverain pontife et la confiance du gouvernement à la tête du magnifique diocèse de Lyon, je suis heureux de vous offrir la même affirmation au nom du clergé qui m'est confié.

Rien ne nous coûte pour accomplir notre ministère sacré. Notre bonheur est de travailler à la gloire de Dieu et à la prospérité de la France.

Je vous remercie, monsieur le Président, d'être venu encourager par votre présence l'Exposition de notre bonne ville de Lyon. Evêque de mes industriels, de mes commerçants, de mes ouvriers lyonnais, je ne saurais me désintéresser de leurs légitimes préoccupations et je suis certain d'être l'interprète de tous en vous exprimant notre profonde et respectueuse gratitude.

Le Président de la République a répondu :

M. l'archevêque, je recueille avec une vive satisfaction les loyales déclarations que vous venez de m'apporter, et je vous remercie de vous être fait l'interprète des sentiments patriotiques qui animent le clergé lyonnais. Je suis particulièrement touché de la sympathie que vous m'exprimez au nom des habitants de votre beau diocèse, dont je connais le profond attachement et le dévouement aux institutions du pays.

Le président du Consistoire de l'Eglise réformée prononce ensuite l'allocution que voici :

Nous saluons avec respect en votre personne le représentant suprême de la République, du gouvernement dont les institutions démocratiques peuvent répondre le mieux à nos aspirations sociales et religieuses. Nos aspirations, à nous, Français protestants, n'ont jamais varié. Nous voulons la lumière de la liberté pour tous. Nous savons les services que vous avez rendus à cette cause qui nous est si chère.

Tout autant que personne, nous apprécions cet esprit de sagesse et de modération, cette parfaite connaissance des hommes et des affaires que vous apportez dans l'exercice de vos hautes fonctions. Au milieu des surprises et des dangers d'une politique trop souvent changeante, nous regardons vers vous avec confiance, et nous comptons sur vous, monsieur le Président, que l'estime unanime a placé à ce poste suprême où vous savez vous tenir au-dessus des partis et nous donner l'exemple réconfortant d'une vie publique et privée qui nous honore autant que vous-même.

Nous demandons à Dieu qu'il vous conserve les forces de la santé et qu'il vous fasse trouver dans la prospérité croissante du pays, sous votre gou-

vernement réparateur, la légitime récompense, la plus haute à vos yeux assurément, de votre dévouement désintéressé et de votre noble patriotisme.

M. Carnot répond qu'il est profondément touché des paroles que lui a adressées le président du Consistoire. Mais, ajoute-t-il, elles élèvent trop l'homme et pas assez les institutions dont il n'est que le dévoué représentant.

Le grand rabbin de Lyon s'exprime en ces termes :

Le consistoire israélite de Lyon a l'honneur de vous renouveler l'assurance de son profond dévouement et de vous exprimer la joie que nous éprouvons de vous voir au milieu de nous. L'israélite a surtout la mémoire du cœur. Nous n'avons pas oublié qu'il y a un demi-siècle déjà nous avons contracté une dette de gratitude envers votre noble père qui, dans une circonstance mémorable, nous a prêté l'appui de son éloquence et de sa sympathie et nous serons toujours très heureux de prouver par notre respectueux attachement à ses descendants qu'il n'a pas obligé des ingrats.

C'est du fond de notre âme que nous prions Dieu de répandre sur vous, monsieur le Président, vous le digne héritier des traditions paternelles, vous le chef de l'E at aimé et vénéré de tous, ses faveurs et ses bénédictions.

« Je suis vivement touché, répond M. Carnot, de l'allusion que vous venez de faire à un souvenir qui m'est précieux: Je suis, comme mon père, essentiellement libéral et impartial. »

Les officiers étant trop nombreux au lieu d'être introduits tous ensemble comme d'ordinaire et présentés par le général commandant le corps d'armée, chaque colonel présente successivement les officiers de son régiment.

Les maires du département du Rhône sont tous venus à Lyon. Le préfet, M. Rivaud, les présente et affirme leur attachement à la République.

Le Président de la République répond :

Je sais que le département du Rhône est essentiellement et sagement républicain; je suis heureux de pouvoir adresser mes félicitations à ceux qui le représentent. Je les remercie des services qu'ils rendent non seulement à leur département, mais à la France, à la patrie, dont ils doivent augmenter la force et la puissance par l'union de populations.

Ces paroles sont accueillies par des applaudissements et des cris : « Vive Carnot! Vive la République! »

Le Président va se placer à la porte du salon et chaque maire en se retirant lui serre la main.

Le syndic de la chambre des notaires a rappelé que M. Carnot est l'arrière petit-fils d'un notaire, et il a ajouté : « C'est sur les actes des notaires que reposent la famille et la propriété; aussi un gouvernement comme le vôtre qui assure l'ordre et le respect de chacun est certain de trouver les notaires parmi ses défenseurs. »

Enfin, les instituteurs du département sont introduits. A midi, les réceptions sont terminées.

Au cours des réceptions un certain nombre de décorations ont été remises.

## A L'EXPOSITION

A deux heures et demie, le Président de la République quitte la Préfecture pour se rendre à l'Exposition. Une foule énorme se presse sur son passage et le salue de ses acclamations :

Arrivé au Parc de la Tête-d'Or, M. Carnot se dirige d'abord vers le Pavillon de la ville de Lyon. Dans le salon d'honneur M. Gailleton lui

présente MM. Claret père et fils, et il dit au Président de la République l'importance de l'œuvre réalisée par eux. M. Gailleton présente ensuite les membres de la commission exécutive, MM. Ulysse Pila, Mangini, Faure, dont il fait un délicat éloge, et M. Delaroche, directeur du *Progrès*, président du comité de la presse, au dévouement duquel il rend hommage. M. le maire termine son allocution en rappelant que les Lyonnais sont toujours les premiers lorsque le moment vient se dévouer à une entreprise nationale.

Après quelques mots de réponse de M. Carnot, on passe dans la salle de la voirie, où le Président de la République serre la main de deux délégués des cantonniers municipaux; les honneurs de la salle de l'Université lui sont faits par M. Raulin, doyen de la Faculté des sciences, et par M. André, directeur de l'Observatoire de Lyon; ceux de la salle de la Faculté des sciences par M. le doyen Lortet et M. le docteur Cazeneuve.

On sort du Pavillon pour se rendre sous la Coupole. Les cris : « Vive Carnot ! vive Dupuy ! » redoublent, poussés par la foule qui a envahi tout l'espace libre jusqu'au pavillon des arts religieux. De gracieuses fillettes sont au premier rang et acclament le Président.

A l'entrée principale de la Coupole, M. Carnot est reçu par le conseil supérieur de l'Exposition et M. Piotet lui adresse l'allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,

Permettez à votre humble serviteur qu'avant de vous guider au milieu de l'exposition de la soierie de Lyon, il vous exprime toute la reconnaissance des exposants et de toute notre cité lyonnaise pour les nombreux témoignages de sympathie que le gouvernement de la République a donnés à notre Exposition.

La visite dont vous l'honorez aujourd'hui met le sceau à notre œuvre et consacre sa réussite.

Recevez, monsieur le Président, l'expression de toute la reconnaissance des fabricants lyonnais et des nombreuses classes laborieuses qui touchent à notre industrie.

Vous trouverez réunies dans ces salons les productions variées de notre industrie, les belles tentures qui continuent les traditions du 18<sup>e</sup> siècle, les beaux façonnés modernes, et enfin les produits de grande consommation.

Les premiers sont la gloire de notre industrie, les seconds sont le chiffre, ils fournissent du travail à plus de 500,000 ouvriers.

C'est à ce point de vue que notre industrie mérite les sympathies qui lui sont prodiguées; elle ne demande qu'une chose la liberté, afin que les marchés étrangers lui restent ouverts.

La visite de la Coupole commence par la monographie de la soie. De gracieuses magnaneries sont à leur poste devant leurs bassines, les machines à dévider tournent sous l'action de l'électricité, l'atelier de teinture fonctionne, lesessoreuses tournent à toute vitesse.

M. Carnot est conduit au salon d'ameublement parisien où il admire des meubles du plus haut style, puis, revenant sur ses pas, il traverse les métiers à tisser qui fonctionnent et entre dans les salons de la Chambre de commerce de Tarare dont les honneurs lui sont faits par le président, M. Georges Somnery.

Le cortège pénètre dans les salons de la soierie dont les cloisons, peu épaisses, laissent percevoir les cris mille fois répétés de : Vive Carnot.

Le Président de la République s'arrête devant l'exposition collective : il est guidé successivement par MM. Chevillard et Bachelard,

puis il parcourt la section japonaise, le centre de la Coupole, la céramique, la métallurgie.

En sortant de la Coupole, M. Carnot se dirige sur l'exposition ouvrière dont les honneurs lui sont faits par M. Fagot, président du comité d'organisation, et M. Roux, architecte; de là, après s'être arrêté aux pavillons des Mines de la Loire et de Blanzay, il se rend au Pavillon des Beaux-Arts où il est reçu par M. Favre, président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.

Le Président de la République remonte en voiture et fait le tour du lac pour se rendre à l'exposition coloniale.

Le cortège ne s'arrête pas aux villages noirs; M. Carnot est cependant acclamé par les noirs qui joignent en leur langage leurs vivats à ceux de la foule. Dans le lointain on entend la fanfare des sonneurs de trompes dont le concert est des mieux réussi.

La première station est au Panorama de la bataille de Nuits, où M. Pondevaux présente à M. Carnot 200 légionnaires du Rhône qui ont pris part à ce glorieux combat.

Après avoir visité l'œuvre du peintre Poilpot, le Président s'est rendu à l'exposition de l'École de santé militaire où il a été reçu par M. Viry, sous-directeur, et à celle de l'Union des Femmes de France, dont les honneurs lui ont été faits par M<sup>me</sup> de Leiris.

La visite a continué par le Pavillon de l'Annam et du Tonkin, où M. Aynard attendait M. Carnot.

M. Aynard a prononcé une courte allocution dans laquelle il a dit que si cette exposition avait pu être faite en six mois, on le devait au concours de la municipalité lyonnaise, au dévouement de M. Ulysse Pila, et aux crédits votés par l'Etat.

Ensuite le Président de la République a rapidement visité les pavillons de la Tunisie et de l'Algérie, toujours salué par la foule qui ne cessait de crier, et qu'à chaque minute les tramways avaient déversée dans l'enceinte du Parc.

M. Carnot n'a quitté l'Exposition qu'à 5 h. pour rentrer à la Préfecture.

## LE BANQUET

A 6 heures 30, le cortège présidentiel, précédé et suivi de son escorte d'honneur, quitte l'Hôtel de la Préfecture pour se rendre au Palais du Commerce, où a lieu le banquet offert par la Municipalité lyonnaise et par le Conseil général du Rhône.

Le cours de la Liberté, le pont Lafayette et la place des Cordeliers sont envahis par une double haie humaine d'où partent les cris répétés de : « Vive Carnot ! Vive la République ! »

Place des Cordeliers, M. Carnot met pied à terre et, ayant à ses côtés M. Ch. Dupuy, président du Conseil, il gravit le perron du Palais. Ce perron est surmonté d'une très élégante marquise, drapée de velours rouge réhaussé de crépines et de franges en or. De là, le Président se dirige vers le salon de la compagnie des agents de change où il s'arrête quelques instants.

La salle compte plus de mille couverts, car on a installé des tables dans la galerie supérieure et dans le salon des réunions industrielles; elle est d'un merveilleux aspect sous les

feux multipliés de la lumière électrique. Les arceaux du côté sud, celui de la table d'honneur disparaissent sous d'immenses tentures ornées de baldaquins de velours grenat avec garnitures et franges d'or.

Au pied et comme encadrant la table d'honneur, garnie elle-même de nombreux massifs de fleurs, court une haie de plantes vives et d'arbustes rares. Derrière la place du Président de la République, se détache sur le fond rouge du velours un magnifique lion d'or, et dans chaque entre-colonne de la galerie supérieure est dressé un cartouche aux armes de la Ville, surmonté d'un trophée de drapeaux.

Au moment où M. Carnot va pénétrer dans la salle du banquet, les façades extérieures et l'immense vaisseau du palais s'embrasent comme par enchantement sous une illumination générale à laquelle contribuent des feux multicolores de Bengale. Tous les convives se lèvent et saluent respectueusement le chef de l'Etat.

La table d'honneur comprend dix-huit couverts; à la droite de M. Carnot, M. Gailleton, Maire de Lyon, à sa gauche, M. Bouffier, président du Conseil général. Six autres tables d'honneur viennent s'y souder en potence. Elles sont occupées chacune par cent invités.

Le menu du banquet formait un cahier de soie de forme oblongue. La couverture était en soie vert d'eau et portait les mots de : « République française. Liberté. Egalité. Fraternité »; les deux écussons de la Ville de Lyon et du Conseil général du Rhône et, au-dessous : « Banquet du 24 juin 1894 »; la garde, en soie gris-perle avec effilé, portait cette inscription : « Exposition universelle internationale et coloniale de Lyon, 1894 », et au-dessous un magnifique écusson de la République avec ces mots : « Banquet offert à M. le Président de la République par le Conseil municipal et le Conseil général du Rhône ».

Quant au menu, il était encadré dans une série de vues des principaux palais de l'Exposition et des monuments de Lyon.

La dernière page était consacrée au programme du concert donné pendant le banquet par la musique municipale et les élèves du Conservatoire national de musique.

Au dessert, M. Gailleton se lève et prononce le discours suivant :

Monsieur le Président de la République,

Interprète des sentiments de cette assemblée, dans laquelle sont réunis les chefs du gouvernement, les membres du Parlement, les corps élus et les municipalités, les représentants de l'armée, de la magistrature, de l'Université, du commerce, de l'industrie et des arts, de l'agriculture, de tout ce qui pense, travaille et produit, je vous adresse l'expression de notre vive et respectueuse reconnaissance pour avoir répondu à l'invitation de la ville de Lyon et du département du Rhône.

Messieurs,

Levons tous notre verre en l'honneur et à la santé de M. Carnot, Président de la République française, du citoyen qui, par son caractère et ses vertus civiques, honore ses hautes fonctions autant qu'il est honoré par elles.

Monsieur le Président,

La ville de Lyon est heureuse et fière de vous saluer pour la seconde fois. Votre visite en octobre 1888, la pose de la première pierre du monument élevé à la gloire de la République, la manifestation grandiose de toute une population, acclamant en vous le gardien et le défenseur vigilant des institutions républicaines, ont laissé dans nos annales une page impérissable.

Depuis cette époque, la République a grandi

forte et vigoureuse, malgré les attaques incessantes et passionnées d'adversaires ne reculant devant aucune manœuvre, aucune calomnie, aucun déguisement, et de même que les tempêtes les plus violentes soulevant en vain les vagues tumultueuses, ne sauraient troubler le calme des profondeurs de la mer immense, ainsi, devant l'inaltérable bon sens et la robuste foi des masses profondes de la démocratie française s'évanouissent les orages politiques.

Aujourd'hui, maîtresse d'elle-même, puisant une nouvelle force dans l'union patriotique de tous les Français, ayant retrouvé des alliances et des amitiés fondées sur la sympathie des peuples et un égal désir de la paix du monde, la République poursuit vers un idéal de paix et de justice sa marche incessante, parfois ralentie, jamais abandonnée.

Votre seconde visite, monsieur le Président, ne laissera pas dans nos cœurs de moins nobles souvenirs. Comme le monument de la place Carnot était élevé à la gloire de la République, l'Exposition lyonnaise, dont vous venez de visiter le palais, est un monument que nous avons voulu élever en l'honneur du travail et du génie français.

Toutes les régions de la France, toutes les branches de l'industrie et du travail sont ici représentées et c'est une revue de notre grande armée industrielle et commerciale que vous avez pu passer en traversant les palais et les bâtiments de notre Exposition, armée vaillante, armée d'élite, qui lutte avec courage contre toutes les difficultés, toutes les incertitudes économiques du temps présent et dont le drapeau pacifique conduira, nous en sommes convaincus, à de nouvelles victoires.

Et cette Exposition, elle aura encore une autre fortune, après avoir mis en un relief saisissant l'activité et la réserve féconde et presque inépuisable de la province, elle aura, grâce au concours si dévoué, si libéral, de notre grand Paris, commencé un mouvement de décentralisation scientifique, économique et artistique qui promet d'être fécond en résultats.

Vous voyez, monsieur le Président de la République, combien vos deux visites, ayant entre elles tant de points communs, ont dû éveiller en nous les mêmes sentiments.

En vous en adressant la respectueuse expression, nous sommes heureux de voir la France tout entière, par le génie de ses savants, de ses artistes, de ses industriels et commerçants, de ses agriculteurs, s'associer pour rendre hommage tout à la fois à la République et à son chef vénéré.

Je bois au Président de la République, à la République, à la France !

En réponse au toast que lui a porté M. Gailleton, M. Carnot, Président de la République, a prononcé, d'une voix ferme et vibrante, le discours suivant :

Monsieur le Maire,

J'ai contracté, en 1888, vis-à-vis de votre belle cité, une dette de reconnaissance que j'avais à cœur d'acquitter avant de toucher au terme de la mission qui m'a été confiée, il y aura bientôt sept ans, par les représentants du pays.

La République traversait alors une période critique de son histoire. (Marques d'assentiment).

Tous ses adversaires, déclarés ou masqués, se donnaient la main pour ébranler nos libres institutions. Le suffrage universel se laissait surprendre. A la veille des glorieux centenaires de la Révolution française, à la veille de l'Exposition universelle, le doute, l'inquiétude se glissaient dans les âmes. (Nouvelles marques d'assentiment).

La vaillante population lyonnaise n'a pas un instant faibli ; et quand le gardien de la Constitution est venu lui apporter le témoignage de son dévouement et de sa foi dans les destinées de la République, il a trouvé chez elle un accueil dont, pour lui, le souvenir restera ineffaçable. (Vifs applaudissements.)

Le spectacle de cette démocratie laborieuse, déjouant tous les pièges, affirmant sa confiance dans les institutions du pays et demandant le progrès à leur développement régulier, a mis en pleine lumière l'impuissance des ennemis de la République et apporté le plus gracieux encouragement aux efforts de ses défenseurs. (Applaudissements répétés.)

Que la cité lyonnaise et le département du Rhône reçoivent ici notre cordial et patriotique remerciement. (Nouveaux applaudissements.)

En octobre 1888, nous donnions au commerce et à l'industrie de cette ruche admirable rendez-vous à Paris pour la joute courtoise qui devait s'engager, à six mois de là, entre les travailleurs du monde entier.

Fidèles au rendez-vous, ils ont porté dans les galeries du Champ-de-Mars, avec leur noble devise : « Honneur et conscience », des merveilles qui ont largement contribué au rayonnant éclat de l'Exposition française. (Chaleureux applaudissements.)

Si le pays vous a dû alors une bonne part de sa gloire industrielle, il est une autre manifestation lyonnaise qui, dans des circonstances plus récentes, a fait battre les cœurs, dans la France entière, à l'unisson des vôtres. L'écho n'en est pas encore éteint, et en parcourant les avenues de votre cité j'ai retrouvé aujourd'hui l'union des couleurs de deux grands peuples dont la cordiale étreinte est une garantie pour la paix du monde. (Applaudissements enthousiastes.)

Vos fêtes de l'année dernière ont continué celles de Paris et sont venues resserrer entre les deux cités ces liens de sympathie dont tout à l'heure, monsieur le Maire, vous marquez si justement les bienfaisants effets. Le concours libéral de la capitale ne pouvait manquer à sa sœur lyonnaise, à son émule en activité féconde et en patriotisme. (Applaudissements.)

Dans l'entreprise grandiose qu'aujourd'hui votre courage et votre dévouement ont su mener à bien, vous êtes suivis par l'intérêt attentif du pays entier, et c'est avec une vive émotion et une joie profonde que j'ai passé, il y a quelques heures, cette superbe revue de nos forces industrielles et commerciales.

Au nom du gouvernement de la République, j'applaudis à votre succès et j'apporte à la ville de Lyon les remerciements de la France. (Applaudissements.)

Le concours de tous les efforts, l'accord, la collaboration de tous les enfants de la cité vous ont assuré ce succès et vous ont permis d'élever ce monument splendide à la gloire du travail et du génie français. (Applaudissements.)

C'est un noble et salutaire exemple qui ne sera pas perdu. Dans notre chère France il n'est plus de partis, un seul cœur bat dans toutes les poitrines quand l'honneur, quand la sécurité, quand les droits de la Patrie sont en cause. (Salves d'applaudissements). L'union de tous ses enfants ne saurait davantage lui faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice dont il lui appartient de donner l'exemple au monde. (Nouvelles salves d'applaudissements.)

Je bois à la prospérité de la vaillante ville de Lyon et du département du Rhône !

Ce discours a été salué par des salves d'applaudissements qui se sont prolongés pendant plusieurs minutes et par les cris unanimes et enthousiastes de : Vive Carnot ! Vive la République !

## L'ATTENTAT

A 9 heures du soir, le banquet terminé, le Président de la République quittait le Palais du Commerce pour se rendre au Grand-Théâtre, salué par les cris mille fois répétés de « Vive Carnot ! Vive la République ! »

Il se trouvait dans le premier landau avec M. Gailleton, le général Voisin et le général Borius, lorsqu'arrivé à la hauteur du Crédit Lyonnais, un jeune homme vêtu d'un veston gris et coiffé d'une casquette blanche, s'élança sur le marchepied de la voiture comme pour remettre un placet et porta un violent coup de poignard au Président de la République.

Ce crime accompli en moins d'une seconde, l'assassin cherchait à s'enfuir et à se perdre dans la foule, mais il fut immédiatement arrêté et conduit au poste de police de la rue Molière, où il déclara se nommer Caserio, être âgé de

21 ans, de nationalité italienne, et exercer la profession de garçon boulanger.

M. Gailleton et les généraux Voisin et Borius ayant vu tout à coup M. Carnot s'affaïsser en s'écriant : « Je suis touché ! » donnèrent immédiatement l'ordre de ramener le landau présidentiel à la Préfecture.

Transporté dans la chambre qui lui avait été réservée, M. Carnot est étendu sur un lit. MM. les docteurs Poncet, Ollier, Lépine, Dron, Viry, arrivent bientôt auprès du blessé.

Le Président de la République a été atteint au foie ; la blessure, qui a 11 centimètres de profondeur, a perforé d'environ un centimètre et demi cet organe. M. le docteur Ollier constate que ni l'intestin, ni l'estomac ne sont atteints, mais que, comme M. Carnot est atteint d'une maladie du foie, son état est d'une extrême gravité.

Bientôt une abondante hémorragie se produit ; M. Ollier réussit à l'arrêter au moyen d'une ligature ; les forces diminuent graduellement ; dès lors, il devient évident que la mort n'est qu'une question de minutes.

A minuit, M. Coullié, archevêque de Lyon, assisté de M. Bonnardet, vicaire général, administre les derniers sacrements au Président de la République, qui a à peine sa connaissance. Les officiers de sa maison militaire, MM. Dupuy, Rivaud, Gailleton et les médecins ne quittent pas son chevet.

A minuit 45, M. Carnot rend le dernier soupir.

## L'ÉMOTION EN VILLE

La nouvelle du crime s'est répandue en ville comme une trainée de poudre. Notre brave population qui, quelques instants auparavant, acclamait de ses vivats le chef de l'Etat, manifeste vivement son indignation, non seulement contre l'auteur de l'attentat, mais encore contre ceux qui, par leur parole ou leur plume, encouragent ou excusent les abominables crimes anarchistes et pour qui les plus monstrueux attentats semblent presque légitimes.

Bientôt, le bruit se répand avec la rapidité de l'éclair que l'auteur du crime est un anarchiste italien. Dès lors, la fureur de la foule ne connaît plus de bornes ; des milliers de personnes se postent devant le consulat d'Italie, rue de la Barre, qu'une compagnie d'infanterie vient occuper.

Les grands cafés tenus par des propriétaires italiens sont mis au pillage par une foule dont les rangs vont sans cesse grossissant.

C'est d'abord le café Casati, situé à l'angle de la rue Bât-d'Argent et de la rue de la République, qui est saccagé de fond en comble ; c'est ensuite le café Philippe Casati, place Bellecour et le magasin de chocolat du même propriétaire qui sont pillés.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les déplorables événements de cette soirée et sur ceux qui ont marqué la journée du lundi.

## DÉPART DU CORPS POUR PARIS

Le corps du Président de la République, mis en bière dans l'après-midi de lundi, est placé à six heures du soir sur une prolonge d'artillerie, disposée en forme de corbillard, des draperies tricolores voilées de crêpes le décorent. Le

fourgon est attelé de quatre chevaux, conduit par des artilleurs du 36<sup>e</sup>, les mêmes qui traitaient le landau dans lequel M. Carnot a été assassiné. L'arrangement prend un certain temps, et le bruit lugubre des marteaux résonne seul au milieu du silence solennel qui étreint la foule. On dépose sur le fourgon quelques couronnes et l'on donne le signal du départ.

Les cuirassiers ouvrent la marche, suivis par l'Harmonie municipale, puis viennent les porteurs de couronnes, huissiers et employés de la Mairie et de la Préfecture. Devant le fourgon marche un coupé fermé dans lequel ont pris place M. Coullié, archevêque de Lyon, et les vicaires généraux.

Au moment où le fourgon franchit la grille une formidable clameur s'élève ; l'indignation de la foule se manifeste en cris de vengeance et en acclamations pour la République.

Toutes les têtes sont découvertes d'un mouvement unanime et la rumeur de la foule couvre les harmonies de la musique du 52<sup>e</sup>, qui joue la marche funèbre de Josseau et les détonations du canon, qui tonne de minute en minute du haut du fort Saint-Just.

Derrière le fourgon s'avance la famille, conduisant le deuil ; elle est représentée par les deux fils du défunt, par son frère, M. Adolphe Carnot, professeur à l'Ecole des mines, et par son gendre, M. Cunisset-Carnot.

Suivent toutes les autorités civiles et militaires, les membres du Conseil général, du Conseil municipal, du Conseil d'arrondissement, la magistrature, etc.

Le funèbre cortège suit l'itinéraire qu'avait parcouru le triomphal cortège le samedi, moins la partie comprise entre la Bourse et l'Hôtel de Ville ; il remonte le cours de la Liberté, traverse le pont Lafayette, la place des Cordeliers d'où il se dirige vers Perrache en passant par le côté ouest de la place de la République, les côtés est et sud de la place Bellecour, la rue Victor Hugo, la place Carnot, côté ouest, et le cours du Midi.

Tous les magasins sont fermés ; beaucoup de balcons et de fenêtres, garnis de monde, sont drapés de tentures noires.

On passe sous les guirlandes de lampions des illuminations de la veille, accrochées aux mâts pavoisés d'oriflammes, et le contraste de ces ornements de fête éveille parmi les innombrables témoins du douloureux spectacle qui se déroule la plus poignante émotion.

Il est exactement sept heures vingt minutes, lorsque le cortège pénètre dans la cour de la gare où s'aperçoivent encore les décorations de samedi dernier ; la cour est noire de monde. Une foule qu'on peut évaluer à dix mille personnes, est venue saluer une dernière fois la dépouille mortelle du chef de l'Etat, et dans cette masse enfiévrée et livrée à toutes les impressions, pas une note discordante, pas un cri : un silence solennel et vraiment imposant.

M. Coullié, assisté de deux vicaires généraux, pénètre dans l'intérieur de la gare, suivi de la famille et des principaux fonctionnaires. Il donne l'absoute et se retire après avoir récité les dernières prières. Pendant ce temps les couronnes sont transportées dans deux fourgons préparés à cet effet.

M<sup>me</sup> Carnot, accompagnée de sa fille, M<sup>me</sup>

Cunisset-Carnot, monte en wagon, respectueusement saluée sur son passage par tous les assistants. Puis la famille et les officiers de la maison militaire prennent place dans le train spécial qui est composé de huit voitures, et qui est conduit par MM. de Lamolère, inspecteur et M. Picard, chef de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M.

Le train est parti à sept heures quarante-cinq minutes pour arriver à Paris mardi à quatre heures du matin.

Jusqu'à la fin, l'attitude de la population lyonnaise est ce qu'elle devait être : correcte et digne, tout entière à la triste cérémonie.

### LES PROCLAMATIONS DU MAIRE

Voici, à titre de document officiel, la proclamation que le maire de Lyon avait adressée le 23 juin aux habitants, pour leur annoncer l'arrivée du Président de la République :

Mes chers Concitoyens,

Le premier Magistrat de la République, M. le Président Carnot, fait à la ville de Lyon le grand honneur de venir la visiter pour la seconde fois.

Tous unis dans une même pensée patriotique, les Lyonnais, si fermement républicains, sauront répondre par une réception grandiose et enthousiaste au témoignage nouveau de sollicitude que leur donne le gouvernement de la République, en venant visiter notre Exposition et en s'associant à nos fêtes de la paix et du travail.

Comme en 1888, vous saluerez par des acclamations unanimes le chef respecté de l'Etat et vous donnerez à cette manifestation patriotique tout son éclat, en pa-voisant et en illuminant vos maisons.

Vive la République !

Le Maire de Lyon, D<sup>r</sup> GAILLETON.

Après le monstrueux attentat du dimanche 24 juin, M. le docteur Gailleton a adressé à la population lyonnaise la proclamation suivante :

Citoyens,

Un grand crime, le plus lâche des attentats vient d'ensanglanter notre ville et de soulever dans notre population un long cri d'horreur et d'épouvante.

Un misérable a frappé à mort le Président de la République, le grand citoyen, entouré de la vénération de tous les Français, et qui personnifiait si noblement la Patrie.

M. Carnot a été frappé au moment même où il venait d'affirmer en paroles éloquentes les liens d'amitié qui l'unissaient à notre cité, au moment où il applaudissait à notre grande manifestation du travail et de la paix.

Maudit soit le criminel qui a commis l'acte infâme !

Maudits soient les misérables qui, par leurs doctrines ou par leurs écrits, arment le bras.

Dans ce jour de deuil national et de terrible épreuve, restons serrés autour du drapeau de la République et attendons de l'énergie du gouvernement les lois nécessaires pour frapper les bandits, opprobre et ruine de toute civilisation.

Citoyens,

Restez calmes. Abstenez-vous de toute manifestation. Le gouvernement et la justice sauront faire leur devoir.

Le Maire de Lyon, D<sup>r</sup> GAILLETON.

Voici en quels termes la nouvelle des funérailles du Président de la République fut portée à la connaissance du public :

Le Maire de Lyon informe la population lyonnaise que les funérailles solennelles de M. le Président de la République ayant lieu à Paris, le convoi funèbre partira aujourd'hui à 6 heures du soir de la préfecture du Rhône et se dirigera vers la gare de Perrache en suivant l'itinéraire ci-après :

Cours de la Liberté, pont Lafayette, place des Cordeliers, rue de la République, place Bellecour, rue Victor-Hugo, place Perrache.

La population lyonnaise affirmera par le calme et le recueillement de son attitude, la grande douleur que lui fait éprouver le deuil national qui frappe la France et la République.

Le Maire de Lyon, D<sup>r</sup> GAILLETON.

Enfin, à la suite des désordres graves qui se sont produits à Lyon dans les journées de lundi et mardi 25 et 26 juin, le Maire de Lyon a fait afficher sur les murs de la ville la proclamation suivante :

Citoyens,

Des malfaiteurs, sous prétexte de patriotisme, se sont livrés, sur certains points de la ville, à des actes odieux de vandalisme et de pillage.

Ces auteurs de troubles, qui ne sauraient se réclamer d'aucun parti, ni d'aucune nationalité, doivent être considérés comme de vulgaires malfaiteurs et seront traités et punis comme tels.

Nous invitons tous les honnêtes citoyens, qui ont souci du bon renom de notre ville, à s'opposer à de pareils méfaits, et au besoin, à prêter son concours à l'autorité qui a charge de les réprimer.

Lyon, le 26 juin 1894.

Le Maire de Lyon, D<sup>r</sup> GAILLETON.

### LES TÉLÉGRAMMES

Le Maire de Lyon vient de recevoir les télégrammes suivants :

De Saint-Denis (Seine) :

La Société chorale les « Enfants de Saint-Denis » partage la vive douleur qu'éprouve la ville de Lyon en présence d'un aussi horrible attentat.

Le président, NALINE.

De Saint-Agnant-les-Marais :

Prière transmettre famille président pour habitants, conseil municipal, sentiments consternation douloureuse et respectueuse sympathie.

ROBERT, maire.

M. le Maire de Lyon a reçu de Perosa, d'Asti, de Sanfront et de différentes autres villes italiennes des télégrammes conçus dans le même esprit.

Voici celui des habitants de Novarre :

Les citoyens de Novarre (Piémont) profondément saisis de douleur, vous envoient les expressions de la plus vive affliction et s'associent à votre exécration pour l'horrible meurtre du président de la République.

De Prague, les Sokols ont envoyé la dépêche suivante :

Tout en deuil, nous déplorons la mort de l'inoubliable président de la République française Carnot.

Signé : D<sup>r</sup> PODLIPNY, député, au nom des amis de la France.

Le syndicat de l'Union des marchands de soie de Lyon a reçu de l'Association de l'Industrie et du Commerce des soies d'Italie, et des Associations des marchands de soie de Milan et de Turin des dépêches contenant la vive expression de la douleur qu'elles ressentent de l'assassinat de M. le Président Carnot et l'assurance de leurs sentiments de sympathie pour la France.

### L'ACTE DE DÉCÈS DU PRÉSIDENT CARNOT

Voici l'acte de décès du Président de la République qui a été dressé, à deux heures un quart, à la Préfecture, où les registres avaient été portés :

MAIRIE DE LYON

3<sup>e</sup> arrondissement

ACTE DE DÉCÈS

Extrait du registre du 3<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Lyon. Année 1894.

Le 25 juin 1894, à deux heures du soir, par devant nous, adjoint au maire de Lyon, officier de l'état-civil, délégué au 3<sup>e</sup> arrondissement, ont comparu les sieurs Carnot (Sadi), lieutenant du 27<sup>e</sup> d'infanterie, à Dijon (Côte-d'Or), âgé de vingt-neuf ans, et Rivaud (Georges-Hilaire), commandeur de la Légion d'honneur, préfet du Rhône, cinquante ans, qui ont déclaré que Carnot (Marie-François-Sadi), ingénieur des ponts et chaussées, grand-maître de l'ordre national de la Légion d'honneur, président de la République française, domicilié à Paris, palais de l'Élysée, né à Limoges (Haute-Vienne) le 11 août 1837, fils de feu Lazare-Hippolyte et Grâce-Claire Dupont, époux de Marie-Cécile-Pauline Dupont-Withe, père du premier déclarant, est décédé à Lyon, hôtel de la Préfecture, ce matin, à minuit quarante.

Le décès constaté les déclarants ont signé avec nous après lecture.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

La séance d'hier a été consacrée au tragique événement de lundi dernier. Tous les conseillers, unanimes dans leur douleur et dans l'expression de leurs sentiments, étaient présents.

M. le Maire de Lyon, dont l'énergie morale a résisté à ses poignantes émotions et aux fatigues de ces tristes journées, ouvre la séance au milieu d'un religieux silence.

Il prend la parole en ces termes :

Vous savez, messieurs, les faits douloureux qui viennent de se passer. Je ne vous en ferai pas la narration. Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui ont accompagné le crime dont nous avons été les malheureux témoins.

Lorsque le convoi emportant la dépouille de notre regretté Président est parti pour Paris, il avait été tout d'abord décidé de le faire escorter par deux membres et les secrétaires du conseil. Mais M<sup>me</sup> Carnot ayant exprimé le désir formel que personne n'accompagnât le convoi, hormis les membres de sa famille, nous avons dû nous incliner devant sa volonté.

Les fumérailles de M. Carnot, comme vous l'avez appris, auront lieu dimanche.

Nous pensons que nous ne devons pas nous contenter d'y envoyer une simple délégation de deux ou trois membres, mais que le Conseil doit y être représenté par une délégation que j'estime ne devoir pas être inférieure à douze conseillers, dont trois membres de l'administration.

L'administration s'est également occupée de la question de l'envoi d'une couronne pour les fumérailles.

Il y a à l'Exposition une couronne mortuaire remarquable présentée par M. Grel. Elle est toute en perles et en fleurs artificielles. Nous croyons qu'elle pourrait être acquise par la Ville et envoyée à Paris.

Cette dernière motion est adoptée.

M. BERNAY, en ce qui concerne la représentation du Conseil, dit qu'une délégation de douze membres ne lui paraît pas suffisante. Le malheur que toute la France déplore étant arrivé en nos murs, tout le Conseil municipal de Lyon doit assister en corps aux obsèques. Ne pourraient s'abstenir que ceux d'entre les conseillers qui seraient retenus par des cas de force majeure.

M. COLLARD est de l'avis de M. Bernay. Il estime que devant un malheur pareil, tous les républicains, sans distinction de nuance, doivent se serrer la main et manifester hautement leur affliction.

M. LE MAIRE se range également à cette opinion.

Il est alors décidé que le Conseil prendra part en corps aux fumérailles.

Tous les conseillers pouvant s'absenter de Lyon devront se faire inscrire à la mairie, avant vendredi midi.

M. LE MAIRE ajoute :

Nous avons déjà exprimé personnellement nos condoléances à M<sup>me</sup> Carnot.

Nous inscrirons dans le procès-verbal de la séance une adresse de condoléances.

Mais cette adresse, au lieu de l'envoyer à M<sup>me</sup> Carnot, il serait plus digne que nous la lui remettions nous-mêmes.

Nous en rédigerons le texte et chacun des conseillers la signera. — Adopté.

Ne serait-il pas également de l'avis du Conseil de faire conserver dans les archives du Conseil municipal le récit de la visite de M. Carnot et le texte du beau discours qu'il a prononcé ?

— Oui, oui !

Cette motion est donc adoptée.

M. GAILLETON continue :

L'Administration a reçu un nombre considérable de télégrammes émanant des conseils municipaux de Turin, Novare, Novi, Padoue, Pérouse et autres villes d'Italie, qui envoient à Lyon l'expression de leur douleur. L'Administration a répondu aussitôt à tous ces télégrammes.

M. le Préfet nous a donné communication de la lettre suivante qui lui était adressée par le consul général d'Italie à Lyon :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre un télégramme que j'ai reçu hier soir du président de la Société du tir national de Rome :

Le président de la Société du tir national de Rome, interprétant les sentiments des tireurs italiens, se rappelant l'accueil fraternel reçu au grand tir de Lyon, vous prie de vous rendre l'interprète auprès des autorités locales de leur profonde douleur pour le deuil qui frappe la France.

Signé : Prince Colonna Avella, sénateur, président ; Mangarini, secrétaire.

Je vous adresse en même temps une protestation qui m'a été présentée aujourd'hui par plusieurs notables de la colonie italienne au nom de tous nos nationaux. Ce sont nos sentiments à tous, et je vous prie, monsieur le Préfet, de vouloir bien faire donner la plus grande publicité à cette note dans l'intérêt de l'apaisement des esprits.

Veuillez agréer, etc.

Le consul général d'Italie : L. Basso.

#### PROTESTATION DE LA COLONIE ITALIENNE

Enfin, l'administration municipale a reçu du consulat général d'Italie la protestation suivante, émanant de la colonie italienne :

La colonie italienne de Lyon, profondément indignée de l'exécutable assassinat dont a été victime le Président de la République, commis par un forcené indigne du nom italien, prend la plus vive part au deuil de la France frappée au cœur par cette perte irréparable et proteste de ses sentiments de profonde sympathie et de solidarité avec la nation française.

La colonie italienne à Lyon.

M. FERRA voudrait que cette protestation fut affichée sur les murs de Lyon pour calmer les esprits.

M. le MAIRE. — MM. les Membres de la presse voudront bien nous prêter leur concours en cette circonstance.

Les représentants de la presse présents en donnent l'assurance à M. le Maire.

M. le MAIRE revient sur les gages de douloureuse sympathie donnés à la France par l'Italie :

« N'oublions pas, messieurs, que la Chambre italienne vient de décider qu'elle prendrait le deuil pendant toute la durée de la session, ce qui est le plus éclatant témoignage de sympathie qu'elle pouvait donner à notre pays.

Je n'ai besoin, d'autre part, de vous parler de la dépêche de M. Crispi, ni des autres télégrammes analogues dont vous avez pris connaissance.

Il résulte que la situation de nos nationaux en Italie a été respectée, qu'elle ne provoque aucune inquiétude et que les méfaits commis dans notre ville par des malfaiteurs associés à de turbulents gamins n'ont pas même l'ombre d'une excuse ou d'une atténuation.

Le Conseil s'associe aux paroles du Maire et s'occupe ensuite d'une mesure qui sera approuvée par la France entière, l'érection d'une statue à Sadi Carnot.

Une souscription est ouverte sous le patronage du Conseil municipal et la Ville s'inscrit en tête pour une somme de dix mille francs.

Le Conseil décide après que la célébration de la fête du 14 Juillet n'aura pas lieu à Lyon, par suite du deuil public et que sur le crédit destiné à la célébration de la fête, une somme de cinquante mille francs sera prélevée et distribuée aux pauvres.

#### CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

La Chambre de Commerce de Lyon, réunie en séance extraordinaire le 26 juin, a voté à M<sup>me</sup> Carnot l'adresse suivante, qui a été immédiatement transmise par télégraphe :

« Madame,

« Le cœur serré par une indicible émotion, notre Chambre de Commerce, réunie aujourd'hui en séance extraordinaire a, dans un élan unanime, décidé de vous exprimer respectueusement, au nom du Commerce et de l'Industrie de Lyon, ses sentiments d'horreur pour le crime exécrable qui vous a frappée dans vos plus chères affections au moment même où le premier magistrat de la République était acclamé par la population lyonnaise reconnaissante du témoignage de patriotisme sollicité qu'il donnait à notre ville.

« Puissent, Madame, les manifestations universelles de douloureuses sympathies auxquelles notre Chambre de Commerce s'associe du fond du cœur, adoucir l'amertume de votre affliction. »

\*\*

La Chambre de Commerce de Lyon a reçu de la Chambre de Commerce de Milan la dépêche suivante :

« Interprète des sentiments du commerce de la Lombardie, notre Chambre vous exprime le deuil profond causé par le crime exécrable qui prive la France de son Président.

« Signé : PISA,

« Président de la Chambre de Commerce. »

## A L'EXPOSITION

En présence de l'affreux malheur qui vient de mettre en deuil la France tout entière, les exposants et commerçants de l'Exposition universelle ont pris l'initiative d'une souscription pour l'achat de deux couronnes qui figureront aux fumérailles du regretté Président de la République, M. Carnot.

Le comité provisoire fait appel à tous les exposants et commerçants, il décide qu'une réunion générale aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 3 heures de l'après-midi, à la brasserie de l'Exposition tenue par M. Gonnard, chargé de centraliser les sommes versées.

A cette réunion, on nommera la délégation chargée de représenter les exposants et les commerçants aux fumérailles qui auront lieu dimanche prochain.

La Commission provisoire :

MM. Gonnard, trésorier ; Maire fils, graveur ; Delayre, entrepreneur ; Coutel, éventailiste ; Guy, boulanger ; Hansler, sculpteur.

\*\*

Le bruit a couru à Lyon, ainsi que dans plusieurs villes de France et de l'étranger, que l'Exposition était fermée. Nous pouvons assurer à nos lecteurs que cette nouvelle est inexacte et qu'il est de l'intérêt de la ville de Lyon de ne pas laisser accréditer de pareils bruits.

M. Claret, concessionnaire de l'Exposition, prenant part au deuil national de la France, a suspendu momentanément les fêtes et divertissements organisés par la Direction.

Nous engageons donc nos lecteurs à aller visiter l'Exposition qui est complètement achevée, où l'on peut admirer les merveilles qui y sont exposées.

#### EXPOSITION D'ANVERS

Notre correspondant d'Anvers nous adresse la dépêche suivante :

L'Exposition a pris le deuil de Sadi Carnot.

La plupart des exposants ont couvert leurs étalages.

Des cordes sont tendues qui interdisent l'accès des différentes sections. Les compartiments français, russes et italiens présentent surtout l'aspect morne. Dans le compartiment français, les gardiens portent le deuil et les nœuds de crêpes abondent.

Le compartiment allemand a été fermé par ordre spécial de l'Empereur d'Allemagne. La galerie des machines est silencieuse.

Presque tous les établissements des jardins sont fermés. Tous les drapeaux sont en berne.

Ce matin, une bagarre a éclaté entre exposants français et italiens. Il y a eu quelques dégâts ; L'avis suivant a été affiché :

« Par suite de la mort de Monsieur le Président de la République française, les concerts de ce jour et les illuminations du soir sont supprimés en signe de deuil.

« LE COMITÉ EXÉCUTIF. »

Ce matin, l'Administration communale a fait présenter à M. d'Angéles, consul de France, les condoléances de la population.

On se souvient de Lazare Carnot à Anvers.

Fic.

#### UN DÉTAIL RÉTROSPECTIF

Quelques instants avant d'être frappé, M. Carnot s'entretenait avec M. Bouffier dans la salle du banquet.

Le Président de la République disait au président du Conseil général du Rhône toute la joie qu'il ressentait de l'accueil que lui avaient fait nos concitoyens ; M. Carnot ajoutait qu'il ne se représenterait pas à la suprême magistrature de l'État, mais qu'en arrivant à la fin de son mandat, il était profondément heureux de l'accueil si cordial et si affectueux de la population lyonnaise.

C'est pour témoigner sa reconnaissance à cette population que le Président de la République pria l'officier de gendarmerie et l'officier de cuirassiers qui se tenaient à la portière de son landau de se retirer un peu en arrière. Si M. Carnot n'eut pas lui-même donné ces instructions, il eut été matériellement impossible à l'assassin de se glisser entre les chevaux des officiers et la voiture.

#### « ANDROMAQUE » AU GRAND-THÉÂTRE

A l'occasion des fêtes offertes par la ville de Lyon au Président de la République, la Comédie-Française devait donner une représentation d'*Andromaque*.

La tragédie de Racine devait être jouée par MM. Sylvain, Paul Mounet, Martel, Hamel ; M<sup>mes</sup> Dudley, Frémaux, Hadamard et du Minil.

On sait que par suite des événements cette représentation n'a pas eu lieu, mais il est curieux de rapprocher ce qu'en disait le *Gaulois* à la date du 24 juin :

Le public se dit, à propos des fêtes en préparation, que la fatalité semble se mêler des affaires lyonnaises.

Au lieu de conduire pendant quelques instants M. Carnot à une fête de nuit à l'Exposition, on est convenu de lui faire entendre *Andromaque* ! Pour 5,000 francs, M. Poncet, le directeur du Grand-Théâtre, avait proposé de donner la *Valkyrie* avec des artistes de premier ordre. On va payer 8,000 fr. pour faire jouer *Andromaque*, et encore sans pouvoir être sûr d'avoir les artistes que l'on voudrait.

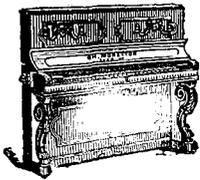
Il semble qu'on ait voulu forcer tout le monde officiel et s'écrier en chœur :

Grâce aux dieux mon malheur passe mon espérance.  
Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance !

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>IE</sup>, Succ<sup>rs</sup>**  
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
 au comptant  
 et  
 à crédit



Location.  
 Accords.  
 Réparations.  
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE  
 DE TOUTS GENRES

## R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

### SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité  
 PREMIÈRE QUALITÉ

### HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »

Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons obtenu une réduction de 15 % sur tous les articles du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail: 10, rue d'Algérie, Lyon.

## AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art  
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

# A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS  
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

### L'AGENCE MÉJEAN ET C<sup>IE</sup>

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

### HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

PRIX MODÉRÉS

### LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

### FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt<sup>e</sup> S.G.D.G.  
 Soies, Cotons, Fils et Four-  
 nitures générales pour la  
 Soierie.

### POSTICHES

pour dames, perruques, cache-  
 folie, tours, nattes, chignons,  
 etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

### POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C<sup>IE</sup>

Usine à vapeur et Bureaux:

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Étalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit *Anglais*, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

## G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

### HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

### SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT: 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

L'administration de l'Exposition, pour prévenir l'encombrement et les retards aux abords des deux entrées de l'Exposition, a émis des

## TICKETS

donnant seuls droit à l'Exposition par les Tourniquets qui ne recevront pas d'argent, au prix de:

**UN FRANC**

QUI SONT EN VENTE

dans tous les Kiosques, Bureaux de tabac, Libraires, Papetiers, Coiffeurs, etc., à l'ancien bureau de l'Exposition (Palais Saint-Pierre) et à l'entrée de l'Exposition, dans des kiosques spéciaux.

### GROS ET DÉTAIL

Agence Fournier, 14, rue Confort, à Lyon

ET DANS TOUTES LES SUCCURSALES

### J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des  
 Hôpitaux

**PRODUITS AU GLUTEN**  
 Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison

à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

### ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2<sup>e</sup> année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

### ABONNEMENT

à tous les journaux du monde. — S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, LYON

### SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

## VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières) pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans et du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

Pour Programmes et Renseignements

s'adresser à

## L'AGENCE COOK

place Bellecour  
 LYON

Le Propriétaire-Gérant: V. FOURNIER.

9102 — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon.